

uits.

Jean-Baptiste Simonnet, 30 ans, est le directeur du magasin qui vient de s'installer ZAC de la Ville-es-Meunier. Il travaille pour l'enseigne depuis un peu plus d'un an. « Nous proposons le plus large référencement de produits certifiés bio, au prix le plus juste, afin que chacun s'y retrouve, clients,



**Jean-Baptiste Simonnet dirige le nouveau magasin Naturé'O de Pleurtuit.**

producteurs et commerces », explique-t-il.

Sur un rayon de 90 km, 15 producteurs locaux seront référencés et au total 35 acteurs bre-

tons. « Nous espérons monter à 50 d'ici février. La Bretagne est le berceau du bio », ajoute Jean-Baptiste Simonnet, qui mène la prospection et part à la

vac.

Jean-Baptiste pense que la proximité d'une autre enseigne bio et la venue programmée d'un supermarché du frais peut créer de la concurrence et être positif pour chacun. « La demande est là. Les locavores sont présents aussi, il y a de la place pour tout le monde », conclut le directeur.

## **LOGEMENT.** Le Foyer jeunes ouvrira en mars

Début mars, la Résidence Habitat Jeunes Le Clos Émeraude ouvrira ses portes à Pleurtuit. Au total, 17 logements individuels ou appartements pour deux personnes, meublés et tout équipés, allant de 22 m<sup>2</sup> à 45 m<sup>2</sup> seront proposés à des jeunes âgés de 16 à 25 ans qu'ils soient en stage, en apprentissage, en contrat ou en situation de retour à l'emploi. L'immeuble proposera aussi des espaces collectifs.

### **Une association pour accompagner les résidents**

L'association Ty al Levenez, qui gère ce foyer, a pour rôle d'accompagner les jeunes adultes dans des parcours d'insertion et notamment par le logement. Des animateurs viendront régulièrement à la résidence pour mener des actions.

Le projet répond à un besoin identifié de logements pour les jeunes sur le territoire de la communauté de communes côte d'Émeraude. La CCCE a versé 75 000 €, soit un peu plus de 4 000 € par logement. Implanté en cœur de ville, à proximité de la voie verte et dans un espace intergé-



**Le maire de Pleurtuit et président de la Communauté de communes Alain Launay a visité les futurs logements du foyer jeunes, accompagné de son adjoint Roger Guengant et de l'association Ty al Levenez.**

nérationnel, ce foyer doit permettre à ses occupants de s'impliquer dans la vie locale s'ils le souhaitent.

Enfin, les résidents n'ont pas vocation

à s'installer définitivement dans ce lieu. L'idée est qu'ils partent et prennent leur envol. La durée moyenne de résidence en foyer jeunes est de 8 à 10 mois.

*Pays Neblouen 15/12/17*